

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
ACADEMIQUE DE LA VIE LYCEENNE
du jeudi 5 juin 2014
à Canopé AMIENS**

Les membres du Conseil Académique de la Vie lycéenne se sont réunis au Canopé d'Amiens. **Le matin, en séance préparatoire**, les élus ont bénéficié d'une présentation des missions de l'espace de ressources académiques du Canopé, par **Monsieur François SIREL**, son Directeur :

Canopé est le nom générique d'un réseau national, retenu en février par Vincent Peillon.

Il existe une structure par académie avec plusieurs antennes. Amiens, Laon et Beauvais sont les trois centres ressources.

- La journée de l'édition et des ressources pédagogiques a eu lieu mercredi 4 juin 2014 avec des présentations d'outils et des ateliers.

- Educa-sources est une sélection de ressources numériques en ligne pour les enseignants. Il existe des pôles numériques, un portail Tice, des fiches sont en téléchargement libre.

- Canopé Amiens est le pôle national de référence EDD (Education au Développement Durable). Une série de vidéos documentaires sont téléchargeables. Le Forum des ressources en éducation au développement durable (FOREDD) a lieu en janvier-février de chaque année et permet des rencontres nationales.

- le réseau présente également des projets Arts et Cultures. L'objectif étant de mettre en accès libre le plus grand nombre de ressources pédagogiques et culturelles (exemple des archives municipales de la ville d'Abbeville sur la première guerre mondiale, l'histoire de la Somme ...)

Le concours «Blog-trotters » est un concours soutenu par le Conseil Régional qui permet, par un projet de classe ou de groupe, de s'interroger sur l'environnement quotidien. Le collège d'Albert entre autres a été primé cette année pour son reportage sur le patrimoine local.

- Canopé accompagne également la mise en place de l'ENT Léo (vidéos) avec le Conseil Régional.

Les élus ont ainsi découvert un espace de ressources qui leur était inconnu, et ont pu échanger avec Monsieur SIREL, notamment sur les outils numériques, les fiches Internet attitudes (Blog responsable, Réseaux sociaux ...)

Séance plénière

Etaient présents en tant que membres du CAVL, sous la Présidence de **Monsieur Olivier LHERMITTE, Proviseur vie scolaire, représentant Monsieur le Recteur :**

➤ **Représentants de l'Education Nationale**

- Monsieur Olivier LHERMITTE, Proviseur vie scolaire,
- Madame Isabelle FERRERA, Déléguée académique à la vie lycéenne,
- Madame Hélène MARCHOIS, CPE au LP Arthur Rimbaud, RIBECOURT-DRESLINCOURT
- Madame Véronique FOURDRINIER, CPE au lycée du Vimeu, FRIVILLE-ESCARBOTIN
- Monsieur Aldino DI-LENA, CPE au lycée Henri Martin, SAINT-QUENTIN,
- Madame Isabelle CLOU-MENESSART, Professeur d'ECJS au lycée Marie Curie, NOGENT-SUR-OISE,
- Madame Nadine LECOQ, Proviseur du LP de GRANDVILLIERS,

- Monsieur Eric ALEXANDRE, Proviseur du lycée Madeleine Michelis, AMIENS
- Monsieur Gilbert LECLERC, Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation

➤ **Représentant du Conseil régional**

Monsieur Philippe SUEUR, Directeur de l'Education

➤ **Représentant du monde associatif**

Monsieur Jean-Pierre MORLET, Directeur du Service Régional de l'UNSS

➤ **Représentants des élèves**

- Mademoiselle Claire FAUVET, lycée Madeleine Michelis, AMIENS,
- Monsieur Maxime DARBAS, LP Arthur Rimbaud, RIBECOURT-DRESLINCOURT,
- Mademoiselle Caroline LEGROS, Lycée des métiers Amyot d'Inville, SENLIS
- Monsieur Florian GUYOMAR, LP Paul Langevin, BEAUVAIS,
- Monsieur Corentin HENNEGRAVE, Lycée du Vimeu, FRIVILLE-ESCARBOTIN,
- Mademoiselle Nyla-May BULLIARD, Lycée Jean Rostand, CHANTILLY.

Secrétariat de séance

Madame Isabelle FERRERA, Déléguée académique à la vie lycéenne

Sont excusés

- Madame l'IA - DASEN de l'Oise,
- Monsieur l'IA - DASEN de l'Aisne,
- Monsieur l'IA - DASEN de la Somme,
- Madame Marie-Hélène AUBRY, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire

Ouverture de la séance à 14h00

Monsieur Olivier LHERMITTE, Proviseur vie scolaire présente les excuses de Monsieur le Recteur retenu par d'autres engagements. Monsieur le Proviseur vie scolaire ouvre la dernière séance de l'année et de la mandature.

Il remercie les élus de leur présence en cette fin d'année scolaire, qui annonce les examens pour la plupart d'entre eux. Au nom de Monsieur le Recteur, il leur souhaite à tous, la détermination qui les mènera à la réussite.

Monsieur le Proviseur vie scolaire rappelle les actions menées par les élus au cours de la mandature.

Il évoque les travaux des lycéens en CVL, inter-CVL, CAVL, travaux qui ont contribué à la consultation nationale « Pour un acte II de la vie lycéenne », dont les conclusions ont été rendues lors du CNVL des 26 et 27 mai 2014.

Il souhaite également revenir sur la campagne de lutte contre le harcèlement à l'école, inscrite dans la loi de refondation de l'école de juillet 2013, et le prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement ».

Enfin, la citoyenneté, c'est aussi l'éducation à la défense et l'Ecole se doit d'y contribuer, pas uniquement avec le recensement et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). C'est pourquoi, le CAVL a été associé cette année, à la Journée Nationale du Réserviste le 10 avril 2014. D'autres actions de sensibilisation envers les lycéens de l'académie sont à mener en ce sens.

Monsieur le proviseur vie scolaire rappelle que toutes les actions doivent s'inscrire dans la continuité : Les élus vont prochainement passer le relais à d'autres représentants, qui devront pouvoir s'appuyer sur leurs travaux et réflexions.

Monsieur le Proviseur vie scolaire évoque, un autre aspect de la citoyenneté, un nouvel axe de travail, qui est l'éducation au développement durable, et invite les lycéens à s'en emparer. En effet, le ministère de l'Education nationale a créé un label visant à promouvoir les actions au développement durable dans les lycées, et les conseils de la vie lycéenne ont un rôle à jouer dans la mise en place de projets. Les établissements sont appelés à devenir un lieu d'action, un lieu d'exercice de pratiques

responsables susceptibles de mobiliser la totalité des personnels autour de thèmes choisis. Les initiatives ponctuelles, qui viennent du terrain, peuvent être initiées par les CVL.

C'est avant tout la sensibilisation, la mise en place de pratiques responsables dans les établissements qui témoigneront d'une vraie préoccupation citoyenne.

Les semaines de l'engagement, qui devraient être reconduites à la rentrée 2014 pourront être l'occasion de démarrer des projets, de programmer des actions pour l'année scolaire à venir.

Pour conclure, **Monsieur le Proviseur vie scolaire** remercie, au nom de Monsieur le Recteur, les élus pour leur participation, et le bon esprit qu'ils ont manifesté dans les travaux du CAVL, et les encourage à poursuivre dans cette voie de l'engagement citoyen.

Afin de commencer les échanges à partir des débats et propositions du Conseil National de la Vie Lycéenne, Monsieur le Proviseur vie scolaire cède la parole à **Claire FAUVET**.

Compte rendu des travaux du CNVL des 10 et 11 février et des 26 et 27 mai 2014 :

Lors du CNVL qui s'est tenu à Paris les 10 et 11 février 2014, les élus ont retravaillé sur la synthèse nationale de la consultation lycéenne. Les propositions « Pour un acte II de la vie lycéenne » ont été reprises lors du CNVL des 26 et 27 mai.

Il faut donner un nouveau souffle à la vie lycéenne et pour cela, il faut :

- Faire vivre la représentation et accompagner la vie lycéenne,
- Donner sens et existence à la vie lycéenne,
- Conforter la parole des lycéens,
- Mobiliser les lycéens autour de projets collectifs et valoriser leur engagement.

Les élus ont fait de multiples propositions qui révèlent des disparités importantes selon les académies. **Monsieur le Proviseur vie scolaire** souligne que l'académie d'Amiens a une avancée forte sur de nombreux points.

Les membres du CAVL échangent ensuite sur quelques propositions :

- Identifier clairement la répartition des fonds de vie lycéenne dans les établissements est une demande souvent évoquée par les élus.

- Participation d'un membre du CAVL à l'Assemblée Générale de l'UNSS :

Monsieur Jean-Pierre MORLET indique que le Conseil Régional de l'UNSS est présidé par Monsieur le Recteur, et que la composition est donnée par le décret de 1986. Il suggère aux élus de faire cette proposition à Monsieur le Recteur.

- Instituer une délégation de présidence du CVL, au vice-président, en cas d'absence du chef d'établissement :

Monsieur Eric ALEXANDRE rappelle qu'il est important que le chef d'établissement, ou son adjoint, préside le CVL. De même, il faut le réunir avant chaque Conseil d'administration et ceci doit être respecté. Le dialogue avec les élèves est important.

Réunir les chefs d'établissement et passer par une étape plus volontariste en début d'année est à envisager. Les modalités d'organisation sont à définir. Pourquoi ne pas faire coïncider cette réunion avec une réunion des référents à la vie lycéenne ?

De leur côté, les enseignants ont besoin de comprendre le fonctionnement de la vie lycéenne et il faut les associer aux CVL.

- Mettre en place un vote électronique pour augmenter la participation des lycéens aux élections pour le renouvellement des CVL :

Lorsque l'idée a été étudiée, **Le Ministre de l'Education nationale, Benoît Hamon** a annoncé que la CNIL a émis un avis négatif, et cela nécessite pour chaque élève d'avoir un identifiant personnel, qui ne puisse être emprunté ou usurpé.

Dans l'académie, des outils existent déjà. En effet, les élèves ont tous une adresse électronique sur l'ENT Léo.

- Pouvoir inviter des membres des Conseils Régionaux Jeunes (CRJ) aux CAVL :

Monsieur Philippe SUEUR précise que les élus de la Région sont déjà présents dans de nombreux Conseils d'administration.

Mademoiselle Claire FAUVET demande la possibilité de faire des rencontres CRJ/CAVL pour échanger sur des problématiques particulières.

Il faut s'interroger sur la faisabilité, notamment les conditions réglementaires.
Ces réunions de travail doivent être proposées à Monsieur le Recteur.

Monsieur Jean-Pierre MORLET propose d'associer CRJ et CAVL dans le cadre d'une journée sportive UNSS annuelle, sur une thématique donnée.

Il faut veiller à pouvoir gérer de façon sécurisée les lycéens, et rester dans une dimension qui puisse permettre la rencontre, l'échange.

- Concernant le décrochage scolaire, les élus au CNVL ont demandé plus de souplesse et de passerelles dans les parcours d'orientation :

Monsieur Gilbert LECLERC évoque les passerelles dans l'orientation des lycéens. Il y a une responsabilité collective avec un risque d'erreur qui existe.

Les liaisons collèges/lycées et lycées/enseignement supérieur prennent toute leur importance.

Monsieur LECLERC est preneur des préoccupations des lycéens qui sont les premiers concernés.

Compte rendu du CAVL extraordinaire du 10 avril 2014 dans le cadre de la Journée Nationale du Réserviste :

Madame Hélène MARCHOIS et **Monsieur Maxime DARBAS** apportent leur témoignage sur cette journée exceptionnelle et très enrichissante. Ils espèrent qu'une journée de ce type pourra de nouveau avoir lieu, et demandent si elle peut être proposée aux lycéens qui envisagent une orientation vers les métiers de l'armée.

A défaut d'emmener les lycéens, **Monsieur le Proviseur vie scolaire** explique que Monsieur le Recteur demande aux chefs d'établissement de faciliter l'accueil des représentants de la Défense. Des établissements à filières spécifiques sont ciblés. Il serait intéressant que ce ne soit pas uniquement une présentation des métiers, mais aussi de la réserve militaire, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Au moment de la Journée Nationale du Réserviste (JNR), il est possible d'inviter des réservistes à témoigner dans les établissements.

Le Centre d'entraînement en zone urbaine de Sissonne est d'abord une école, et la journée n'a été possible que parce qu'elle s'inscrivait dans le cadre de la JNR.

« Les semaines de l'engagement lycéen » de septembre 2014 :

L'objectif de ces semaines est de continuer à renforcer la vie lycéenne.

« Les semaines de l'engagement lycéen » définies par la circulaire du 29 juillet 2013 parue au BO du 29 août 2013, ont eu lieu entre le 30 septembre et le 18 octobre 2013. Dans ce contexte, avec peu d'anticipation, il est permis de considérer qu'elles se sont déroulées cette année à titre expérimental. Elles devraient donc être reconduites pour mesurer réellement leur impact avec des préconisations plus précises.

Madame Isabelle CLOU-MENESSART, expose les points de réflexion du matin avec les élus :

- Tout d'abord, il faut continuer à mobiliser les référents à la vie lycéenne qui dynamisent la vie lycéenne dans les établissements, et les associer aux réflexions menées. C'est un des objectifs de la réunion académique annuelle.

- Dans les établissements, les équipes enseignantes doivent être sollicitées pour ces semaines, pour la mise en œuvre des élections, et l'accompagnement de projets.

- Pour cela les membres adultes du CAVL continueront à transmettre aux établissements, les outils mis en place.

- La journée citoyenne académique sera reconduite et l'affiche réalisée sera actualisée et diffusée largement.

Des pratiques se sont installées peu à peu dans l'académie, il faut continuer à les faire vivre, et à valoriser l'engagement et les initiatives.

Développer l'éducation au développement durable dans le cadre de la vie lycéenne :

Monsieur Aldino DI-LENA et **Monsieur Florian GUYOMAR** témoignent d'exemples d'actions mises en place dans leurs établissements respectifs : Un travail sur le gâchis de papier avec un concept visuel pour une meilleure prise de conscience, la construction d'une éolienne pour recharger les téléphones portables.

Monsieur Philippe SUEUR, évoque les déperditions en matière énergétique dans les établissements, le gâchis de pain, la gestion des déchets ... La région met en place pour l'instant un groupe de travail, en lien avec les gestionnaires, et réfléchit à l'accompagnement des établissements.

Madame Nadine LECOQ explique qu'il existe des Eco-délégués dans le cadre du label Eco-école. Des petites actions sont possibles dans tous les lycées et sont porteuses de sens.

Mademoiselle Caroline LEGROS demande s'il est possible de mettre en place un système de compost à partir des déchets alimentaires.

Monsieur Philippe SUEUR évoque l'expérimentation faite au lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise. Des échanges s'en suivent sur la limitation des déchets et ensuite leur traitement.

Monsieur le proviseur vie scolaire explique que c'est une des raisons, qui font qu'un même choix ne peut être garanti à tous en fin de service de demi-pension, et que les contrôles sont très stricts en matière d'hygiène alimentaire.

Les initiatives des CVL, en lien avec les Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), les professeurs et plus largement avec l'ensemble des personnels, par le caractère transversal de la démarche, permettent des actions communes. Les temps de réflexion existent (heure de vie de classe, accompagnement personnalisé, par exemple), les outils également (expositions, sites académiques, livres ...). Et c'est aussi parce que les élèves savent communiquer et convaincre que des projets peuvent se mettre en place avec l'aide des adultes.

Questions diverses :

Mademoiselle Nyla-May BULLIARD demande la possibilité pour les lycéens de se rencontrer davantage en inter-CVL car ils apprécient particulièrement ces temps d'échanges.

Monsieur le proviseur vie scolaire rappelle que dans le cadre du travail en réseau des établissements, il est possible de réunir les élus pour travailler sur des thématiques particulières (au sein de la ville ou du bassin), indépendamment des inter-CVL demandés par Monsieur le Recteur dans le cadre de thèmes académiques et nationaux. Les inter-CVL doivent aussi permettre de travailler sur des problématiques locales, et sont à encourager.

Monsieur le proviseur vie scolaire souligne la continuité des travaux qui ont été menés, et remercie toutes les personnes qui prennent le temps de participer aux Conseils académiques de la vie lycéenne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Fait à Amiens, le 16 juin 2014

Pour le Recteur
Et par délégation, le Proviseur vie scolaire

Olivier LHERMITTE